

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 17267  
Numéro SIREN : 913 629 754  
Nom ou dénomination : Odeon BidCo

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2022 sous le numéro de dépôt 110580

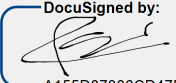
# Odéon BidCo

**3 Boulevard de Sébastopol**

**75001 PARIS**

*Comptes au 30/06/2022*

Documents certifiés exacts  
**Le Président**  
Monsieur Patrick Sader

DocuSigned by:  
  
A155D87386CD47F...

## - SOMMAIRE -

### Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

# Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2022
Capital souscrit non appelé			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immo. incorporelles			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel, outillage			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
Participations par mise en équivalence			
Autres participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>			
Matières premières, approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
<b>CREANCES</b>			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	121		121
Capital souscrit et appelé, non versé			
<b>DIVERS</b>			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )			
Disponibilités			
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Charges constatées d'avance			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>121</b>		<b>121</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>121</b>		<b>121</b>

Rubriques	30/06/2022
Capital social ou individuel ( dont versé : 1 )	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )	
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	
Report à nouveau	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	-600
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-599</b>
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
<b>PROVISIONS</b>	
<b>DETTES FINANCIERES</b>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720
Dettes fiscales et sociales	
<b>DETTES DIVERSES</b>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	
Produits constatés d'avance	
<b>DETTES</b>	<b>720</b>
Ecarts de conversion passif	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>121</b>

Rubriques	France	Exportation	30/06/2022
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes			600
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>600</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-600</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>-600</b>

Rubriques	30/06/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	
Impôts sur les bénéfices	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>600</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-600</b>

**Odeon BidCo**  
Société par actions simplifiée au capital social de 1 euro  
Siège social : 3, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris  
913 629 754 R.C.S. Paris

(la **Société**)

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT  
EN DATE DU 2 AOÛT 2022**

---

L'an deux mille vingt-deux, le deux août,

Monsieur Patrick Sader, agissant en qualité de président de la Société (le **Président**), a pris les présentes décisions sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et arrêté des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 juin 2022 ;
- Proposition d'affectation des résultats ; et
- Examen des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

\*\*\*

**PREMIÈRE DÉCISION**

**Examen et arrêté des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 juin 2022**

Le Président expose qu'il y a lieu, conformément aux dispositions du Code de commerce, d'arrêter les comptes sociaux de l'exercice clos le 30 juin 2022 afin de convoquer l'associé unique de la Société et de lui présenter un rapport de gestion du Président sur les activités de la Société au cours de cet exercice, sur les événements importants survenus depuis la clôture dudit exercice et de lui soumettre les comptes sociaux.

Le Président procède à un examen de l'activité de la Société et de ses résultats au cours dudit exercice, lesquels font ressortir des pertes s'élevant à la somme de 600 euros.

Le Président examine le bilan, le compte de résultat et l'annexe relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022.

Puis, le Président **arrête** les comptes sociaux de l'exercice clos le 30 juin 2022.

*Cette décision est adoptée par le Président.*

## **DEUXIÈME DÉCISION**

### **Proposition d'affectation des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2022**

Le Président indique que le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022 fait apparaître des pertes qui s'élèvent à 600 euros.

Il décide de proposer à l'associé unique de la Société que la totalité des pertes, soit 600 euros, soit affectée au compte « *Report à nouveau* ».

*Cette décision est adoptée par le Président.*

## **TROISIÈME DÉCISION**

### **Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce**


Le Président rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce, et du fait de la forme unipersonnelle de la Société, il sera seulement fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son dirigeant, son associé unique ou s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Le Président rappelle qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé, qui constitue le premier exercice social de la Société.

*Cette décision est adoptée par le Président.*

\*\*\*\*\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président à la date figurant en tête des présentes.

DocuSigned by:  
  
A155D87386CD47F...

---

**Le Président**  
Monsieur Patrick Sader

**Odeon BidCo**  
Société par actions simplifiée au capital social de 1 euro  
Siège social : 3, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris  
913 629 754 R.C.S. Paris

(la Société)

---

**RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE PRESIDENT  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

---

Cher associé,

Conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, nous vous invitons à vous prononcer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et les statuts de votre Société ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**1. PRESENTATION GENERALE – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

La Société a été immatriculée le 17 mai 2022. La Société, précédemment dénommée NewCo Sab 298, a changé de dénomination sociale le 23 mai 2022. Lors de l'exercice clos le 30 juin 2022, la Société n'a exercé aucune activité.

**1.1 SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE**

La Société n'a pas exercé d'activité au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022.

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- (a) l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, françaises ou étrangères ;
- (b) toutes prestations de service en matière administrative, financière, comptable, commerciale, informatique ou de gestion au profit des filiales de la Société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation ;
- (c) et, généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes, ou pouvant être utiles à cet objet ou de nature à en faciliter la réalisation.

**1.2 ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

La Société n'a pas d'activité en matière de recherche et de développement.

### **1.3 SITUATION DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Néant.

### **1.4 PERSPECTIVES D'AVENIR**

La Société est une société holding, elle devrait à ce titre poursuivre son activité selon le principe de continuité d'exploitation et conformément à son objet social.

## **2. EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX**

Les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022 sont présentés dans les documents mis à votre disposition, et notamment dans l'annexe du bilan et du compte de résultat.

Ces comptes sont caractérisés notamment par les éléments suivants.

### **2.1 BILAN**

Le total net du bilan de la Société s'élève, pour l'exercice considéré, à 121 €.

### **2.2 COMPTE DE RESULTATS**

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte nette comptable de 600 €.

La Société n'a réalisé aucun chiffre d'affaires au cours de l'exercice. La Société n'a perçu aucun dividende au cours de l'exercice.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 600 €.

La Société n'a pas perçu de produits financiers au cours de l'exercice.

La Société n'a pas supporté de charges financières au cours de l'exercice.

### **2.3 RESULTAT FISCAL**

Le résultat fiscal s'établit à 600 € en déficit.

En application de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, vous noterez que la Société n'a encouru aucune dépense ou charge non déductible visée par l'article 39-4 dudit Code et n'a donc supporté aucun impôt sur les sociétés supplémentaire à ce titre.

## **3. ACTIVITE DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES**

Néant.

## **4. RESULTATS - AFFECTATION**

L'exercice écoulé se traduit par une perte nette de 600 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au poste « *Report à nouveau* » qui s'élèvera, après cette affectation, à la somme de 600 € en déficit.

**5. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**


Néant.

**6. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE**

La Société n'a conclu aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Nous vous invitons à voter en faveur des résolutions soumises à votre approbation.

Fait le 2 août 2022,

DocuSigned by:  
  
A155D87386CD47E

---

**Monsieur Patrick Sader**  
Président